

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 19 H 00 À LA SALLE DE LA MAIRIE

Membres présents :

SERRES Jean-Claude ; GODAD Philippe ; BABY Martine ; DONALDSON Joyce ; MOZIN Nicolas ; WATTEZ Laurent ; BORDENAVE Cédric ; BABY Gilles, NIVALLE Guillaume

Absents : POUECH Patrick.

Procuration : Néant

Date de la convocation : 14/11/2024

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance : BABY Gilles

1 – Compte rendu précédente réunion du conseil

Le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 25 juin 2024.

Aucune remarque.

Approuvé à l'unanimité.

2 – SMDEA : RPQS

Monsieur le Maire évoque le rapport sur le prix et la qualité des services (R.P.Q.S.) 2023.

Il y a 252 communes abonnées au réseau d'eau potable. 11,88 Millions de m3 d'eau distribuée, 18 millions de travaux effectués sur 2023, prix de l'eau 2.71 €/m3.

2 communes nouvelles arrivées en 2023 : Varilhes et Fougax et Barrineuf.

Diminution de la consommation moyenne d'eau : 75 m3 en 2022 contre 71 m3 en 2023,

Le SMDEA effectue des contrôles en interne. Interventions : 684 en 2023, 833 en 2022.

Moyenne de consommation d'eau pour un ménage : 120 m3/an.

Actuellement le prix du m3 est de 2.82 €/m3 TTC, prévision : 2.91 €/m3 TTC pour 2025

En assainissement : 289 communes concernées.

2009 : 31 262 habitants

2023 : 58 105 habitants

197 millions d'euros d'investissement en travaux

87 débouchages de 2 fois au même endroit.

Assainissement non collectif :
289 communes concernées.
Urbanisme :
Le SMDEA a instruit 2137 dossiers.

A compter du 01 janvier 2026 entre 25 et 30 communes quitteront le SMDEA pour le Syndicat Mixte du Couserans et 5 communes du dit syndicat intégreront le SMDEA.

3 – SYMARNA : Mise en défens bétail ruisseau de L'Alses

Information : Il s'agit d'une déclaration de travaux prévus sur le ruisseau de l'Alses en vu d'établir des passages aménagés pour le bétail, sur des endroits précis.
Ce dossier est suivi par Madame BERTHELOT Directrice du SYMARNA.

4 – Demande achat chemins

- Monsieur PACI Alexandre demande l'achat de la partie du chemin qui longe sa parcelle ZA 89.
Il y a une contrainte liée à la servitude pour l'accès du terrain communal.
Cette contrainte doit être réglée avec une éventuelle vente.
Vote : 1 contre, 9 pour
- Calcaires du Plantaurel
L'accès au patrimoine communal doit être possible. Il faut rencontrer le notaire et décider du passage d'un géomètre.
Rappel de l'enclavement de la parcelle n° : Réponse : soit la restitution ou la création pour y accéder.

Allusion : accès au chemin communal sur la partie face aux Calcaires du Plantaurel.

5 – Coupe de bois : demande

La décision, après un débat, est de ne pas répondre favorablement à la demande de coupe de bois sur parcelles communales.

6 – Sentier communautaire et chantier citoyen

P. Godard expose les différentes avancées concernant les sentiers de la commune. Le dossier de transformation du sentier « Lo camin des les parets e deus boishs » en sentier communautaire doit passer en commission tourisme le 26 novembre et en conseil communautaire le 11 décembre. L'entretien sera réalisé et suivi par L'agglo.

Une convention tripartite sera signée entre le Groupement Forestier de L'HERM, la commune et L'agglo, sur la partie du chemin qui passe sur la piste forestière entre Raoulet et La Calmette.

Contact a été pris avec le club de trail de Montgailhard avec le Trail des Cascades (Roquefort les Cascades) pour l'éventuelle utilisation du réseau de sentiers de la commune.

En parallèle, une réunion avec le comité départemental du tourisme équestre doit avoir lieu prochainement.

Le prochain chantier citoyen se déroulera soit 18/01/2025 soit le 02/02/2025 en fonction de la météo. L'objectif est de baliser 3 boucles et de poser les panneaux de signalisation. Ces panneaux sont prêts et reprennent les informations arrêtées en commission sentier.

7 – Conseil Municipal des Jeunes

Lors de la dernière réunion qui s'est déroulée au mois d'octobre. Le dimanche 24 novembre se déroulera une plantation des arbres fruitiers, avec des jeunes et des adultes, le long du chemin vers Frateille, selon possibilité un seul arbre planté ou la totalité.

La Fête de Noël : l'an dernier il a été organisé avec le Comité des Fêtes. Pas de fête de Noël prévue, l'assemblée générale du Comité des Fêtes ne se déroulera que le 30 novembre, il paraît difficile d'organiser en quelques jours.

Un concours de photos sur l'hiver se déroulera sur la fin d'année et le début de l'année prochaine, avec une date aux alentours du 24 janvier 2025, à confirmer.

8 – PLUiH

Le règlement graphique et écrit est en train de se dérouler. La prochaine réunion se déroulera toute la journée du 25 novembre 2024.

Les règles particulières pour des zones spécifiques sont à l'étude.

Du retard a été pris et la fin du PLUiH est prévue fin 2026. Ce qui pose problème car il déroule sur 2 mandatures.

9 – Table Ping-Pong

L'utilisation de la table de Ping Pong un dimanche avec un anniversaire a révélé une difficulté. Après débat, il est décidé d'attendre un délai de 6 mois et de faire un rapport de cette utilisation. Des décisions seront prises sur la poursuite ou non de l'utilisation de la table de Ping Pong dans de telles conditions.

Il est proposé de modifier les locations de la salle des fêtes.

Location d'une journée dans la semaine de 9 h à 18 h, les tarifs proposés sont :

Du 1^{er} juin au 31 octobre (période sans chauffage) pour une location d'une journée dans la semaine.

- 50 € pour les personnes résidents de la commune
- 125 € pour les personnes extérieures à la commune
- 30 € pour les associations extérieures à la commune

Du 1^{er} novembre au 31 mai (avec chauffage)

- 68 € pour les personnes résidents de la commune
- 143 € pour les personnes extérieures à la commune
- 48 € pour les associations extérieures à la commune

Unanimité des membres présents.

10 – Subventions

Pour information : prorogation du FDAL concernant le traitement et l'isolation de la charpente du logement situé au-dessus de la commune.
Il suffira d'envoyer le certificat d'exécution.

11 – Distribution du journal par les conseillers

Il est proposé aux conseillers de distribuer le journal Le L'Hermois.
Quelques modifications sont apportées, accord des membres présents après débat.
Les listes finalisées seront adressées à chaque conseiller.

Questions diverses

- Un propriétaire de la commune souhaite vendre un certain nombre de ses parcelles, une proposition va lui être faite.

Fin de la séance : 22 h 00.